

## Droit Fiscal

Notre cabinet intervient sur l'ensemble des questions fiscales, qu'il s'agisse de fiscalité patrimoniale ou immobilière. Ainsi, nos avocats assistent des entreprises de droit privé et de droit public, et aussi des particuliers, devant l'administration fiscale et les représentent devant les juridictions administratives et judiciaires dans le cadre des procédures contentieuses.



**BOULALF & MEKKAOUI**

— Cabinet d'Avocats —